



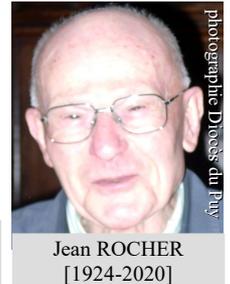
BALLON ROND

HISTOIRE des «basketteuses» de l'USSVM

1965-1999

Après le foot et si nous nous intéressions au basket ! En effet, pendant presque 35 années, notre village a eu son équipe de basket enfin de « basketteuses », allons nous dire. Le foot, bien installé, occupait pleinement nos garçons. Et nos filles alors, pensait-on à elles ?

1965 Le **père Jean ROCHER** arrivé dans le village en **1959**, où il officiera pendant 20 ans observe que les week-end, les garçons du village jouent au foot. Il faut occuper les filles et le foot c'est, à l'époque, réservé à la gent masculine ; alors pourquoi pas le basket ?



Retrouvez plus d'informations sur le père Jean ROCHER, sur le site internet du diocèse du Puy-en-Velay à l'adresse : <https://www.catholique-lepuy.fr/prier-et-celebrer/in-memoriam/pere-jean-rocher/>

Lucienne FOURNEL, mère de 3 filles, **Marie-Thérèse** (BELLENEY), **Jeanine** (CHAMPAVERT) et **Marie-Jo** (GINETTI), sous leur influence, se lance dans l'aventure. La première équipe féminine est créée. Le seul garçon de la fratrie, **Jean-Claude** aura le rôle d'arbitre.

PHOTOGRAPHIES DES DÉBUTS DU CLUB

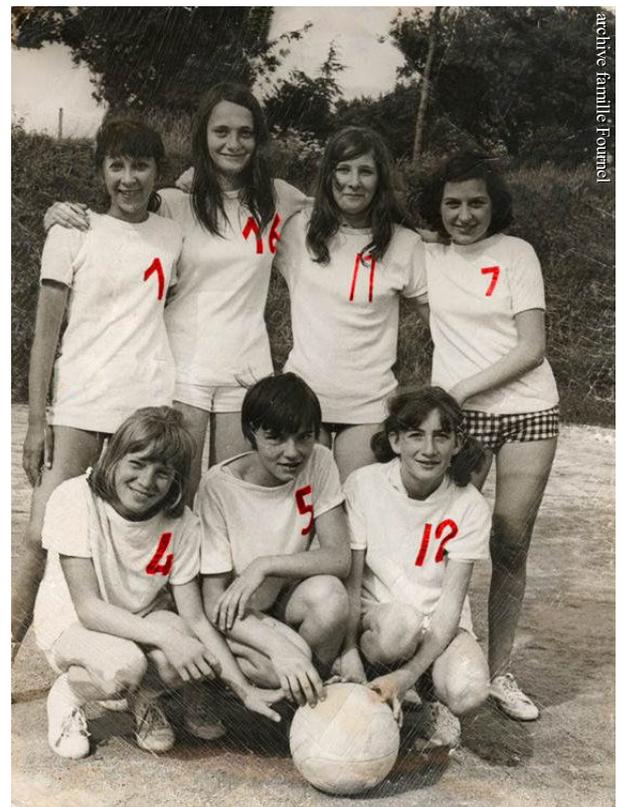
Jean-Claude FOURNEL jeune arbitre pose pour la bonne cause et avec une certaine pointe d'humour.



Nettoyage de la photographie et colorisation des numéros réalisés à la mise en page par paul.paradis pour le compte de l'association.

Si nécessaire, nous effectuons ce type d'intervention sur les photographies que vous nous prêtez pour nos expositions et articles. Nous vous rendrons l'original et, la copie sous forme de fichier numérique.

L'une des toutes premières équipes.



Odile Quioc	Michelle Moro	Martine Souvignet	Marie-Jo Fournel
Jacqueline Favier	Yvonne Goyet	Marie-Odile Moine	

Il faut choisir une couleur de maillot, le blanc sera adopté et les premiers numéros (en rouge) réalisés par de bonnes mains bénévoles.

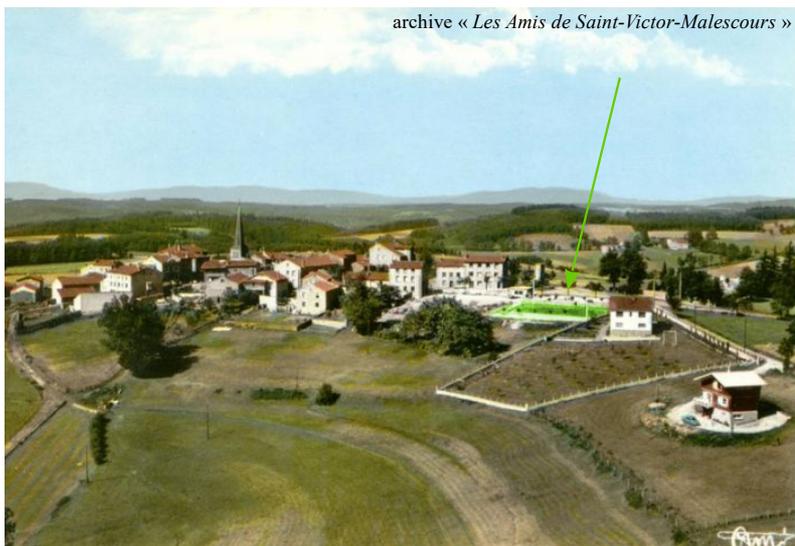
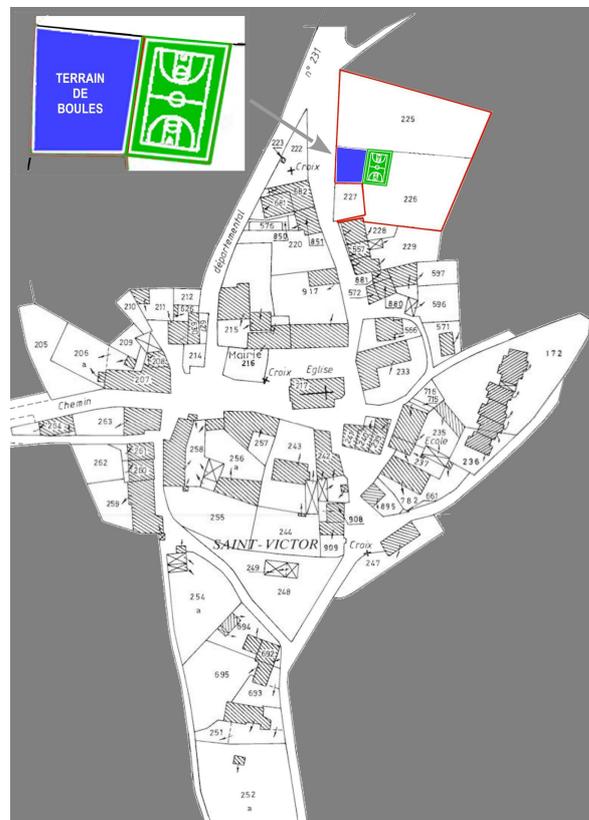
1966 Les statuts du club sont déposés le 29 décembre. **Lucienne FOURNEL** en est la présidente, **Félicie MOINE** est élue vice-présidente. **Noëlle ROYON**, secrétaire, achète le premier ballon, **Colette FAVIER**, trésorière en effectue le paiement. Les premiers entraînements se font dans le pré des sœurs (actuel lotissement « *Les Genests* »). Les matchs se disputent à côté de l'actuel city stade. Le terrain sur sable "et à moitié goudronné" est situé à la place exacte de l'actuelle rampe d'accès à la salle polyvalente.



photographie Anita Moine

Lucienne FOURNEL
[1929-2023]

Lors de sa séance du **29 septembre 1966**, le conseil municipal décide d'un projet de création d'un terrain d'éducation physique et charge **Monsieur SOUCHE** (Ingénieur des T.P.E. [Travaux Publics de l'Etat]) d'en réaliser les plans. Une partie d'un terrain, propriété de la commune (Parcelles 225 et 226 – Section C du plan cadastral), doté de 3 000 m², paraît adapté.



archive « *Les Amis de Saint-Victor-Malescours* »

EMPLACEMENT PRÉVU POUR LE FUTUR ESPACE MULTI-SPORTS

SIMULATION SUR PLAN CADASTRAL
[RÉALISATION ASSOCIATION]

Le coût de cet aménagement est de 40 000 F. La partie restante, hors subvention, sera prise en charge par la mairie.

Saison 1967-1968

SAINT-VICTOR-MALESCOURS / LA SÉAUVE [EN VERT]

ARBITRE ANDRÉ MOINE



Archives du Club

1	Janine Fournel	1	Eliane Teyssier	1	Janine Fournel
2	Janine Favier	2	Janine Fournel	2	Marie-Thérèse Fournel
3	Marie-Thérèse Fournel	3	Marie-Thérèse Fournel	3	Janine Favier
4	Andrée Moine	4	Janine Favier	4	Eliane Teyssier

Fédération Sportive de France
 Union Départementale de la H^{te}-Loire
 S.A.G. N° 2.162
 SIÈGE SOCIAL :
 12, Rue Saulnerie-
 ●
 SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
 Madame ROYON
 Secrétaire
 Union Sportive
 43 ST VICTOR MALESCOURS

Le Puy, le 17/10/66 196

Maurice ARNAUD
 17, rue Boucherie-Vasse
 43 LE PUY

Madame,

Je vous remercie bien vivement pour votre lettre du 12 courant m'apportant la demande d'affiliation de votre nouvelle association.

Toutefois, afin de transmettre cette demande à notre Fédération dirigeante à Paris avec notre avis favorable, je vous demanderai de bien vouloir me faire parvenir deux exemplaires des statuts de votre Société sur format A4 (format courant de papier à lettre), ainsi que la composition de votre bureau avec les noms adresses & professions des responsables.

J'espère avoir le plaisir de vous voir le dimanche 23 octobre, car ce jour là, nous tenons l'assemblée générale de notre Union Départementale au Pensionnat Notre Dame de France au Puy (rue de Latour Maubourg) le matin réunion des différentes commissions l'après midi à partir de 14 heures assemblée Générale. II h 30 Messe

II H 30 repas en commun

Espérant qu'il vous sera possible de venir avec quelques représentants de votre société, et dans l'attente du plaisir de faire votre connaissance, recevez, Madame, l'assurance de mon entier dévouement Fédéral.

Le Secrétaire
 M. Arnaud



LETTRE DE LA F.S.F. - U.D. DE LA HAUTE-LOIRE

Fédération
 Union Sportive de la Haute-Loire
 N° 14784
 Le 6-10-62 au Puy

Il court actuellement une association dont le siège social est à la rue de St Victor
Le siège social est à la rue de St Victor
envoyés à la Fédération Française

Le 8 mars 1962
Monsieur nos amis s'intéressent surtout à cette section qui groupe section H.S.V.F. foot ball et Basket U.S.S.V.B.
Composition du bureau directeur de basket :
 Président : Fournel
 Trésorier : Turpin
 Secrétaire : ...

Monsieur pour l'instant - Je repense une deuxième section sport l'application à la Fédération de basket



DÉCISION DE L'ASSOCIATION AU VERSO DE LA LETTRE CI-CONTRE

F

STATUTS

Emplacement pour le timbre.
 Se renseigner auprès des services de l'enregistrement et du timbre pour le prix, l'apposition et l'oblitération.

Titre de l'Association : *Union Sportive Saint Fabien*
 Objet : *Basket féminin*
 Siège : *Mauve*
 Ville ou Commune : *Saint Victor, Malescours*
 Lieu : *Arrondissement Le Puy-en-Velay*
 Département : *Haute-Loire 43*

ARTICLE PREMIER. — Il est créé, entre toutes les personnes de nationalité française qui, remplissant les conditions déterminées ci-après, adhèrent aux présents statuts, une association qui a pour titre *Union Sportive - section Basket*. Elle est affiliée à la Fédération Sportive de France.

Toute discussion politique ou religieuse est interdite.

BUT

Art. 2. — Elle a pour but de développer par l'emploi rationnel de l'éducation physique, de la gymnastique et des sports, les forces physiques et morales des jeunes filles, de préparer au pays des femmes vaillantes et énergiques, et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité.

Sa durée est illimitée.

SIÈGE SOCIAL

Art. 3. — L'Association a son siège à *la Mauve S. Victor - Malescours*

Ce siège pourra être transféré par décision du Conseil d'Administration.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Art. 4. — L'Association se compose de membres fondateurs, de membres honoraires, de membres actifs et de membres postulants ou pupilles.

Sont membres fondateurs, les personnes qui versent une cotisation annuelle de au minimum : cette cotisation peut être rachatée par un versement unique de :

Sont membres honoraires les personnes qui versent une cotisation annuelle de au minimum.

Sont membres actifs les personnes qui pratiquent ou organisent effectivement l'éducation physique et les sports au sein de l'Association et qui, après avoir pris connaissance des présents statuts, et présentés par deux membres de l'Association (fondateurs, honoraires ou actifs), s'engagent à verser une cotisation annuelle de *5 frs*, cette

(5/61)

STATUTS DE L'U.S.S.V.M. - SECTION BASKET

Le Président du Conseil d'administration ou par un membre du Conseil désigné par le Conseil.

Les décisions de l'Assemblée sont souveraines.

Toutes les convocations aux assemblées tant ordinaires qu'extraordinaires sont faites par simple lettre envoyée quinze jours avant la date de la réunion de l'Assemblée ou par un avis inséré dans le bulletin de l'Association.

MODIFICATIONS AUX STATUTS

Art. 13. — Toute demande de modification aux présents statuts pourra être présentée à l'Assemblée générale, à la condition qu'elle soit remise au Bureau trois mois à l'avance, et signée du quart au moins des membres de l'Association.

Elle ne sera admise que si elle est votée par les trois quarts des membres de l'Assemblée, représentant les deux tiers des membres inscrits.

DISSOLUTION

Art. 14. — La dissolution de l'Association ne pourra être prononcée que par une Assemblée spéciale, comprenant les deux tiers des membres inscrits et à la majorité des trois quarts des membres présents. Cette Assemblée nommera alors un ou plusieurs commissaires, qui seront chargés de la liquidation des biens de l'Association.

Elle déterminera souverainement l'emploi de l'actif net.

Toutefois, en ce qui concerne les fonds et le matériel provenant des subventions de l'Etat, ils seront obligatoirement remis à une société d'Education physique ou de Préparation militaire choisie parmi celles agréées du Gouvernement.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Art. 15. — Un règlement intérieur établi par le Conseil déterminera les détails du fonctionnement de l'Association.

COMPOSITION DU COMITE

Présidente *Madame Fournel Lucienne*
 Vice-Présidente *Madame Marie Fournel*
 Secrétaire générale *Madame Royon*
 Secrétaire générale adjointe
 Trésorière *Mlle Lisette Fournel*
 Trésorière adjointe
 Membres *Madame... Tourangeat*
Madame... Guiole... Seiche
Mlle... Joseph Royon... Marie (à l'essai)
Madame... Marie... Soulette

Fait à *Saint Victor - Malescours* le 3.1. Décembre 1966

Signature du Président.
Fournel

Ateliers d'Impression de l'Opéra, 73, rue Sainte-Anne, Paris (2^e).

source Marie de Saint-Victor-Malescours

Madame Joseph Royon se prénomme Eugénie

Les équipes venant jouer à Saint-Victor-Malescours; se retrouvent à évoluer sur un terrain extérieur non aménagé. Les joueuses jouaient par tous les temps et sans vestiaire pour se changer.

Josette Court se souvient : *“nous nous déplaçons à Saint-Pal-de-Mons un jour de grand froid. Le match terminé, les joueuses, toutes jeunes ou adolescentes, sont alors invitées à venir se réchauffer dans une salle, au premier étage d'un café, où on leur sert un grog ou un vin chaud, en bref une boisson revigorante. La froideur du temps est vite oubliée mais, il faut repartir et pour cela rejoindre le rez-de-chaussée. Est-ce la faute d'un escalier trop pentu ou l'effet des boissons légèrement alcoolisées, la descente fut plus rapide que prévu pour une jeune joueuse”.*

1969 Le maire informe le conseil municipal que la commune se trouve dans l'obligation d'effectuer un emprunt pour l'aménagement du terrain de sport, de la salle des fêtes et salle des jeux d'éducation physique. Une convention est passée entre la commune et un architecte concernant le projet de la salle des fêtes et de gymnastique.

1970 Les années 70 et même 80 voient la montée en puissance de l'équipe de joueuses. De nombreuses rencontres sont organisées. Seul problème, le terrain n'est pas du tout adapté à recevoir les équipes voisines.

1980 La commune engage un prêt de 97 000 F destinés à financer l'aménagement du terrain de sports.

Dans les années 80, **Brigitte Laurenson** *“se rappelle avoir fait le trajet retour d'un match à Lapte dans la voiture de Marie-Paule Souvignet. Le véhicule était en panne d'essuie-glace et bien sûr, il pleuvait. Ceci occasionna des arrêts réguliers et fréquents pour nettoyer le pare-brise afin d'arriver en bon état. Ce fut le cas, bien arrivées à Saint-Victor-Malescours, mais bien trempées quand même”.*

1984 Faisant suite à des plaintes de voisinage (ballons de foot et de basket atterissant dans une propriété privée), le Conseil municipal décide la remise en état du grillage mais refuse de procéder à son élévation.

1985 La municipalité demande un devis pour réhausser de 50 cm le grillage séparant le terrain de sport.

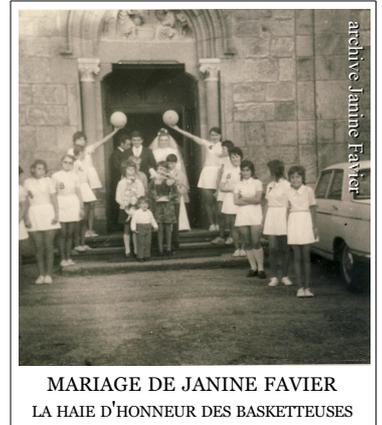
Nettoyage de la photographie réalisé à la mise en page par paul.paradis pour le compte de l'association.

	Bernard Moro
13	Marie-Paule Souvignet
4	Elisabeth Bouret [épouse Royon]
8	Christine Laurenson
9	Marie-Jo Laurenson
12	Agnès Dumond
10	Laure Digonnet-Moro



SAISON 1985-1986

[SPONSOR MAILLOTS SELF (SAINT-ETIENNE LUMIERE FORCE)]



MARIAGE DE JANINE FAVIER
LA HAIE D'HONNEUR DES BASKETTEUSES

Fédération Sportive et Culturelle de France
 de Cernuschi, PARIS XVII^e - Tél. 924.31.12
 UNION DÉPARTEMENTALE HAUTE-LOIRE
 Licence Féminine N° 153238
 Ville: Saint-Victor-Malescours délivrée le 10 Août 1972
 Nom: SOUVIGNET
 Prénom: Thérèse Date naissance: 9/03
 Adresse: de Bouvy
 Ville: St Victor Malescours Dépt: 43
 La Titulaire, Le Président de l'U.D., Le Président Général de la F.S.C.F.

archive Martine-Thérèse Bollaney

LICENCE SPORTIVE – SAISON 1972-73

7	Michèle Piecyk
5	Laura Pabiou
8	Marie-Noëlle Play [épouse Geysant]
12	Isabelle Mandon [épouse Digonnet]
9	Marie-Josée Laurenson
10	Laure Digonnet [épouse Moro]
13	Marie-Paule Souvignet



SAISON 1986-1987

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
 MAIRIE DE SAINT-VICTOR-MALESCOURS
 43140 Saint Didier en Velay
 Téléphone 71 61 05 09

Le 25 Août 1990

Le Maire de SAINT-VICTOR MALESCOURS
 à Monsieur le Président du Conseil Général

COPIE

Objet : Création d'un complexe sportif.

Monsieur le Président,

Notre commune possédait un terrain de basket non réglementaire qui actuellement est hors d'usage. La Municipalité a l'intention de créer un plateau sportif polyvalent dont l'étude a été confiée à M. VARILLON, Architecte à Aurec sur Loire qui nous a présenté un avant projet (ci-joint photocopie).

Ce projet fait apparaître :

- un plateau sportif "Jeu de boules"
- un plateau sportif polyvalent "Tennis-Basket-Volley"
- un local technique sportif.

Il ne sera élaboré définitivement que vers la mi-Septembre : date à laquelle nous vous fournirons des plans détaillés accompagnés du devis estimatif de la dépense.

Le montant de ces travaux pourrait s'élever à la somme de 450 000 F. H.T. environ. Aussi, je me permets de solliciter votre aide financière afin de réaliser cet ensemble qui s'avère indispensable pour les activités sportives de notre commune.

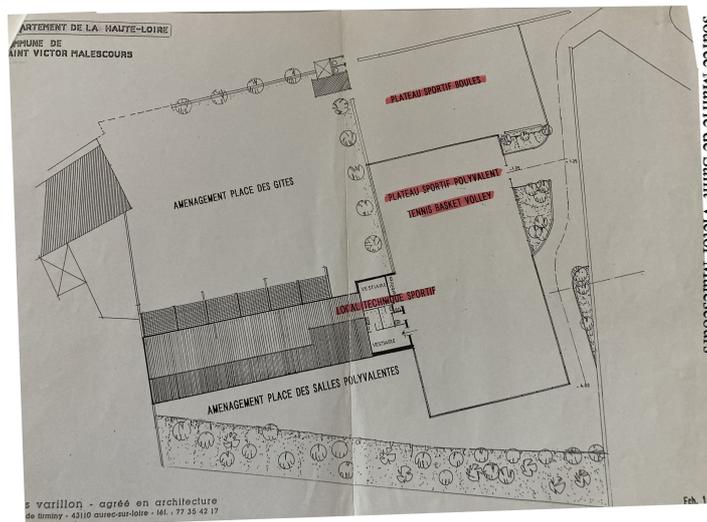
Dans l'attente de vous fournir un dossier complet, je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie de ce qu'il vous sera possible de faire en la circonstance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
 Jean PAHNER

Mairie de Saint-Victor-Malescours

LETRE DU MAIRE ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL



PLAN DU FUTUR AMÉNAGEMENT



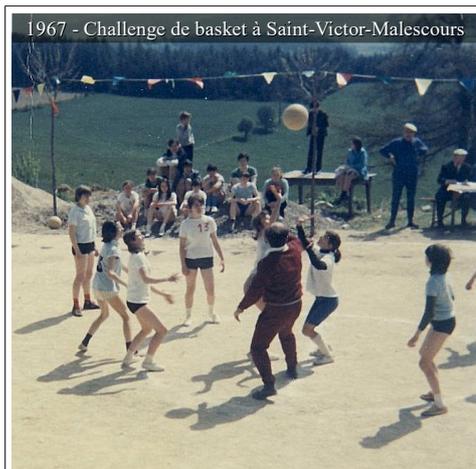
VUE AÉRIENNE PARTIELLE

La vue ci-contre met en évidence l'ancien cheminement pour accéder à la salle commune.

1986 Le conseil municipal fait procéder au réhaussement du grillage moyennant le prix de 3 100 F. La réalisation est confiée à l'Entreprise FOULTIER.

1987 Suite à la demande du président de l'U.S.S.V.M. concernant le revêtement du terrain de basket, un devis est demandé afin d'en connaître le coût.

1988 L'entreprise PAULET propose un devis pour un enrobé d'un montant de 26 834,52 F. Le Conseil municipal, compte tenu des difficultés financières du budget de la commune repousse cette réalisation. Il demandera aux Ponts et Chaussées une évaluation de réparation moins élevée pour palier, temporairement, à la dégradation de la surface de jeu. Il se propose, dans le futur, d'étudier la réalisation d'un ensemble sportif tennis/basket.



1967 - Challenge de basket à Saint-Victor-Malescours



1967 - Challenge de basket défilé à Saint-Victor-Malescours

On peut reconnaître de gauche à droite :
à l'arrière-plan Jeanine Fournel et Jeanine Favier
au premier-plan Michèle Moro, Yvonne Goyet,
Marie-Jo Fournel

CHALLENGE DE BASKET

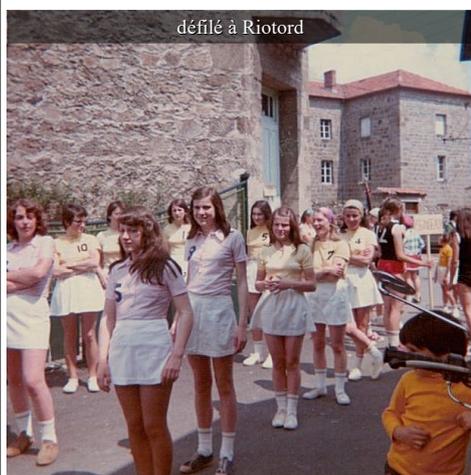
Dès 1967, des challenges, réunissant des équipes de basket de différentes communes de la Haute-loire, avaient lieu chaque année en fin de saison.

C'était le cas, entre-autres à Riotord ou St-Victor-Malescours

photographies Marie-Paule Souvignet
Odile Blachon



défilé à Saint-Victor-Malescours



défilé à Riotord



Saint-Victor-Malescours – ancien terrain



1989 Le Conseil municipal décide de payer la fourniture pour travaux de drainage du terrain de sports suivant un devis établi par les Etablissements Yves BOUTE de Saint-Just-Malmont.

1966-1999 - 2 Présidentes - Lucienne Fournel puis Marie-Paule Souvignet				Les maires qui ont suivis le dossier du terrain de basket	
effectifs des années 80/90					
1983-84	19	1988-89	7	1965-1971	Joseph SOUVIGNET
1985-86	8	1989-90	8	1971-1989	Paul FOURNEL
1987-88	5	1990-91	10	1989-2001	Jean FAUVET

1990 La municipalité propose un projet incluant le jeu de boules et le terrain multi-sports. Elle effectue une demande d'aide financière au Conseil général en précisant le contenu de son étude. Le montant des travaux serait de l'ordre de 450 000 F.

Ainsi, le jeu de boules est remodelé. Ce dernier sera installé à l'emplacement de la future halle qui sera, par la suite couverte et fermée. Afin de faciliter l'accès à la salle polyvalente située en contrebas, il est créé une rampe goudronnée et des parkings. Un nouveau terrain polyvalent (tennis/basket) profite de la configuration des lieux. Pendant la durée des travaux, un terrain provisoire est tracé sur le parking de la nouvelle entreprise qui deviendra l'Entreprise Samuel. L'année 90 aura été riche en événements. En début de saison Jean-Paul Souvignet offre un maillot à l'équipe et fin décembre, c'est au tour de Monsieur et Madame Louis Laurenson d'offrir le short assorti.



archive Marie-Paule Souvignet

1 Jean Fauvet	7 Jean-Paul Souvignet
2 Didier Fraisse	8 Jean-Luc Laurenson
3 Marie-Christine Granger	9 Marie-Jo Laurenson
4 Marie-Paule Souvignet	10 Cathy Laurenson
5 Vincent Nabonnand	11 Valérie Deléage
6 Catherine Peyrard	

St-Victor-Malescours

U.S.S.V.M.

Cadeaux de fin d'année



La nouvelle tenue des basketteuses

Samedi dernier, dans la nouvelle salle de la mairie, étaient réunis les membres de l'Union sportive de Saint-Victor-Malescours.

C'était l'occasion pour le président Jean-Luc Laurenson, de remercier M. Paul Deléage de Sainte-Sigolène, pour son dévouement au sein du club. Il lui remettait une médaille en le félicitant pour les services rendus en tant que dirigeant, arbitre et manager...

Ensuite Marie-Paule Souvignet, responsable de la section basket de l'U.S.S.V.M., remerciait M. et Mme Louis Laurenson de la S.E.L.P. à Saint-Etienne, pour les shorts offerts aux basketteuses. Celles-ci sont maintenant parées pour la poursuite de la saison, puisque ces shorts sont assortis aux maillots offerts en début de saison, par J.-P. Souvignet de Saint-Didier-en-Velay.

Grâce à l'action des bénévoles et des sponsors, l'activité sportive de la cité se poursuit et bientôt devrait sortir de terre, le nouvel ensemble sportif qui permettra d'accroître les capacités de la commune dans ce domaine.



Il est rapporté que « *Sur ce terrain s'est disputé un match improvisé un dimanche en fin de journée entre les basketteuses et des supporters masculins. Le résultat n'est pas resté dans les mémoires.* »



SAISON 1998-1999
[SPONSOR MAILLOTS VELAY INDUSTRIE]

archive Isabelle Digeonet

Fin des années 90, le club de basket cessera toute activité faute de joueuses et de structure adaptée tel qu'un gymnase couvert.

Quelques années plus tard, avec l'évolution des mentalités, les filles se tourneront vers le foot et monteront une équipe. Cependant, nous pouvons affirmer que toute une génération de jeunes filles, qui avaient entre 15 et 18 ans en 1965, a joué au basket et ensuite, pour certaines, leurs enfants ont pris la suite. Ci-contre l'une des toutes dernières photographies où apparaissent les basketteuses de Saint-Victor-Malescours. Elles sont entourées de l'équipe de foot du village.

Aujourd'hui, cette activité pourrait reprendre. Nos anciennes basketteuses auraient bien aimé profiter des nouvelles infrastructures. Le village s'est équipé d'une surface multi-sports qui intègre aussi bien le basket que le tennis. Le terrain de boules est devenu "La halle", qui accueille "Le Marché des Paysans du coin". Le tout est complété par une belle salle des fêtes spacieuse et qui intègre toutes les nouvelles normes d'accueil. Le local technique de la mairie a également trouvé son emplacement dans cet ensemble.



Source internet Géoportail



photographie libre de droits

Peut-être un jour, reverrons-nous une équipe de basketteurs(euses) à Saint-Victor-Malescours ? En tous les cas, toutes les conditions sont requises

pour accueillir les éventuelles futurs(es) combattants(tes). Allez les jeunes, c'est le moment de se lancer... (de ballon ou lancer franc), comme on dit dans le jargon du basket !

« *«Le basket, c'est bien ; parce que, vu l'état de la bouffe actuellement, je ne vois pas ce qui nous reste d'autre qu'un ballon à mettre dans un panier.»* »

Laurent Ruquier
[1963]

animateur de radio et de télévision, producteur de télévision, de théâtre, et humoriste français.

«*Le talent fait gagner les matchs, mais le travail d'équipe et l'intelligence font gagner des tournois.*»

Michael Jordan
[1963]
basketteur sportif

Les Amis de Saint-Victor-Malescours

Remerciements à Noëlle ROYON, Marie-Thérèse BELLENEY et Odile BLACHON pour leur mémoire et précieuse collaboration indispensables à cet article. De nombreux sponsors que nous ne pouvons tous citer ont financé les activités du foot et du basket.